Le Parlement européen

Son fonctionnement

Le Parlement européen a pour mission d'adopter ou de refuser le budget de l'Union européenne, d'examiner et de voter les lois.

L'organisation

Le bureau du Parlement dirige toutes les activités du Parlement. Il est composé d'un président, de 14 vice-présidents et de 5 questeurs.

Les commissions

Les 751 députés se répartissent en 20 commissions *(Affaires étrangères, Éducation, Emploi…).* Ces commissions préparent les travaux des sessions plénières.

Les députés

Les députés ne sont pas regroupés par pays,mais par partis politiques. Par exemple, les députés de tous les partis socialistes des 28 pays de l'Union européenne sont réunis dans un seul groupe au Parlement.

Les langues

Tous les débats sont traduits en 24 langues : allemand, français, italien, néerlandais, anglais, danois, grec, espagnol, portugais, finnois, suédois, estonien, hongrois, letton, lituanien, maltais, polonais, slovaque, slovène, tchèque, bulgare, irlandais, roumain et croate.

Le nombre de sièges par pays membre

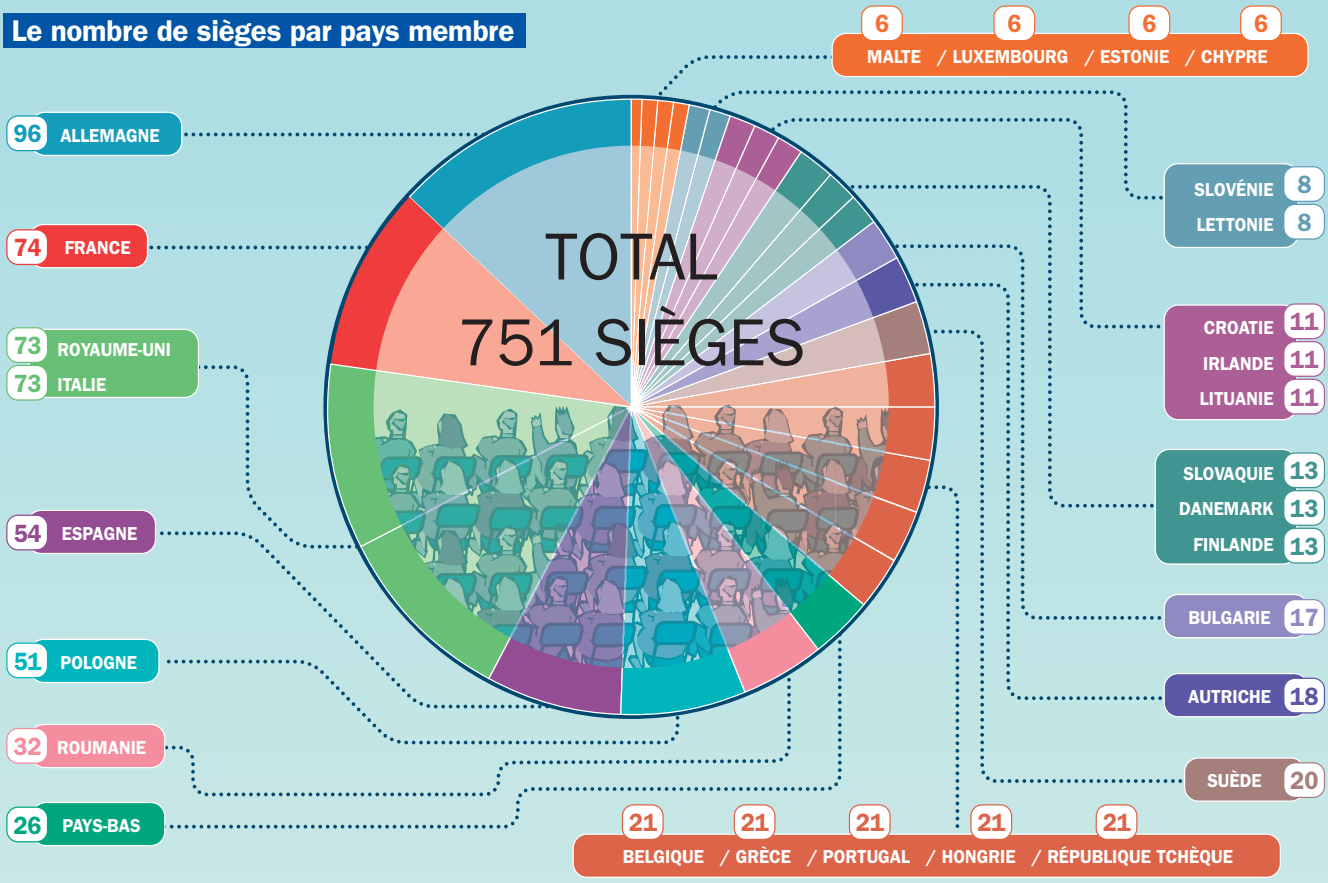

ART PRESSE

À retenir

1. Tous les 5 ans, les citoyens européens élisent les députés du Parlement européen.
2. Les députés européens sont chargés d'adopter (ou refuser) le budget de l'UE et de voter des lois.
3. Chaque pays de l'UE dispose d'un nombre de députés en rapport avec sa population.
4. Les 751 députés européens sont répartis dans 20 commissions. Elles ont pour mission de réfléchir à certains thèmes : l'éducation, l'emploi...

Dico

Budget (ici) : recettes (argent gagné) et dépenses prévues sur une année.
Questeur (ici) : personne veillant au bon fonctionnement du Parlement.
Session plénière : réunion de tous les députés au Parlement.
Commission (ici) : groupe de députés chargés de débattre et de trouver des idées.